

AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS
MAI 2019

ensemble

DOSSIER SPÉCIAL « Le développement durable à Avermes »

ÉCONOMIE



Un budget équilibré

>4

JEUNESSE



Échanges interculturels

>6

ENVIRONNEMENT



Label Terre Saine

>12

Les enfants de l'atelier

Exposition

Du 20 juin au 21 septembre
La Passerelle



+

Section verrerie
Lycée
Jean-Monnet
Exposition

Du 20 juin au 21 septembre
La Passerelle

Entrée libre - Vernissage mercredi 19 juin - 18h
Renseignements La Passerelle : 04.70.46.62.43



La lecture de ce bulletin de printemps, celui du budget, des principaux travaux et des nombreuses manifestations à venir vous permettra de constater la bonne santé financière de votre commune ainsi que la poursuite des investissements structurants qui permettent de préparer et d'améliorer notre cadre de vie.

C'est ainsi que, dans la continuité de ces 15 dernières années, le budget a été adopté sans augmentation des taux d'imposition et d'aucun tarif municipal, et ceci malgré la baisse continue des dotations d'Etat. Les marges d'autofinancement dégagées permettent de réaliser des investissements importants, tout en continuant de diminuer notre taux d'endettement. Ceci n'est possible que grâce à une gestion responsable et rigoureuse de la part de l'ensemble des élus et de tous les services.

Les aménagements liés aux déplacements se poursuivent tant en zone agglomérée que sur la partie plus rurale de la commune. Un soutien aux commerces de proximité a été mis en place, le développement du marché sous la Halle est un élément architectural fort et bien intégré au parc qui favorise la commercialisation des produits locaux de qualité et le savoir-faire de nos artisans et producteurs. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à cette démarche.

Avermes est une ville soucieuse de l'environnement, ancrée dans le développement durable et reconnue au niveau national par l'attribution du label « TERRE SAINES ». Le parc devant l'église, outre le fait qu'il met Notre Dame de la SALETTE en valeur, est dédié à la biodiversité. Il accueille deux ruches, des espaces fleuris mellifères, des moutons, de la vigne, un potager ainsi qu'un verger. Nul doute qu'il sera très fréquenté par les petits et grands dans les semaines à venir. Cet engagement est partagé par nos écoles engagées dans une démarche de protection de l'environnement et par l'AVCA qui organise chaque année les JOURNEES NATURE. La planète terre est notre maison commune, ensemble nous devons agir pour la sauvegarder.

Avermes est une ville active grâce à sa vie associative qui nous propose de nombreuses manifestations tant sportives que culturelles, sans oublier la Fête Patronale avec son magnifique feu d'artifice qui aura prochainement lieu.

C'est grâce aux efforts de tous que notre ville est dynamique et attractive, une ville où il fait bon vivre.

Bonne lecture.

Bien à vous

Alain DENIZOT
Maire d'Avermes
Conseiller départemental

Sommaire

Edito	>3
Economie	>4-5
Jeunesse	>6
Vie sociale et citoyenne	>7-11
Sortir à Avermes	>12-13
Environnement	>14-16
Sports	>17
Brèves	>17-18
Tribune des groupes	>19

Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :

Jean-Michel Zammite

Maquette : RG Publicité

Impression :

Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Avril 2019

Photos : Mairie d'Avermes

Budget communal 2019 : serein sérieux et durable



François Delaunay, conseiller municipal délégué aux finances

Le budget 2019, tout en s'inscrivant dans la prudence et dans la rigueur, sur des choix clairs pour le bien des habitants, renforce les services dans l'esprit du bien vivre ensemble et du développement durable.

Ce budget, adopté à l'unanimité, nous permet avec un **budget de fonctionnement responsable** et stable à 5,601 M€ de ne pas augmenter les taux d'imposition comme il en a été fait le choix depuis plus de 15 ans. La **maîtrise de l'endettement** et la réduction voulue des emprunts nous apportent une marge de manœuvre importante qui nous permet de dégager un autofinancement conséquent pour poursuivre nos investissements d'un montant de 2,34 M€ pour 2019.

En effet, notre commune poursuit son développement comme vous pouvez le découvrir chaque jour en vous promenant en toute sécurité dans Avermes. Les investissements 2019 préparent l'avenir et renforcent l'attractivité de notre commune avec la poursuite de la ZAC « Cœur de ville ». La halle bâtie dans une structure bois, s'intègre parfaitement dans le parc boisé et préservé de la mairie.

Dans le même périmètre, nous entrons dans la dernière phase du contrat d'aménagement de bourg avec le parc de l'église qui ouvre sur notre patrimoine une perspective nouvelle et conviviale.

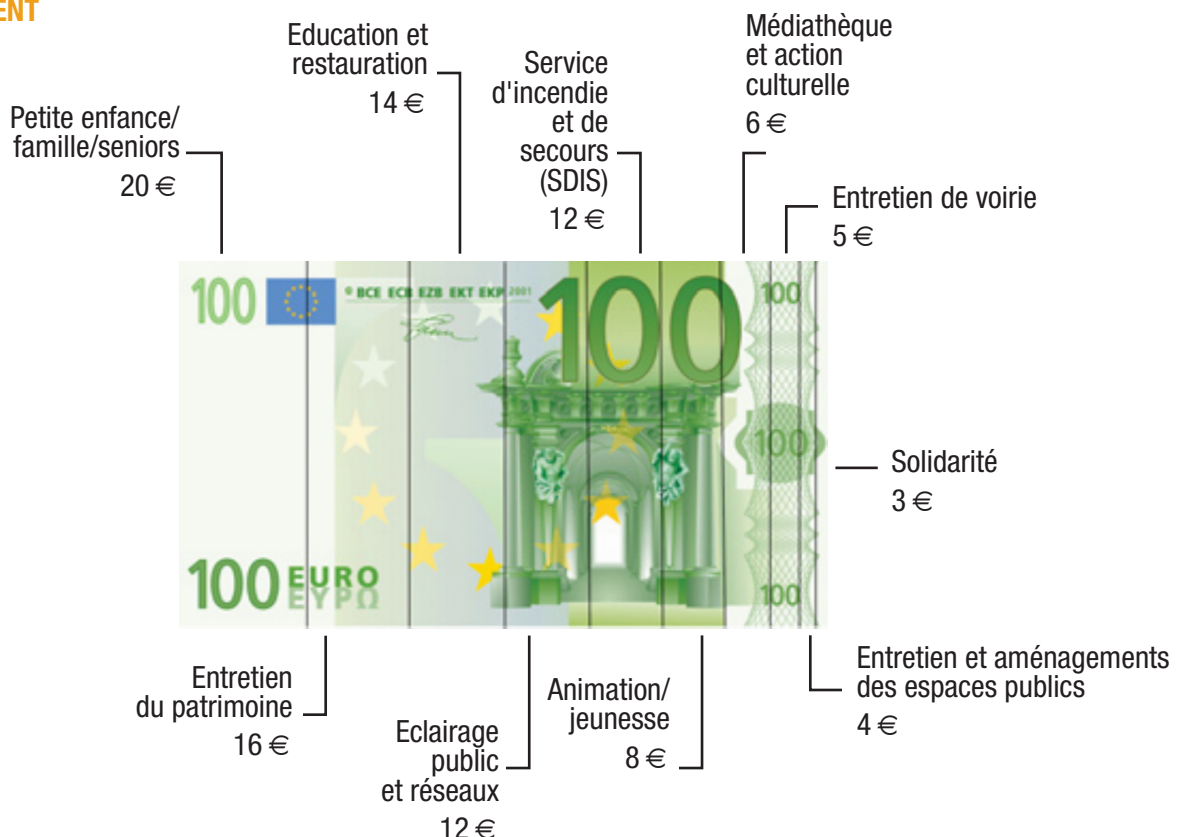
La mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics se poursuit, avec une première tranche de travaux cette année au cimetière. Afin de poursuivre notre politique de sécurité, d'entretien et de modernisation des voiries communales, des travaux sont programmés sur les chemins de Segange, Trompsol et Chavennes.

Nous n'oublions pas le sport : le stade de foot sera doté d'un terrain synthétique. Cet investissement, subventionné majoritairement, apportera une plus-value à nos sportifs et à nos écoles tout en s'inscrivant dans le développement durable.

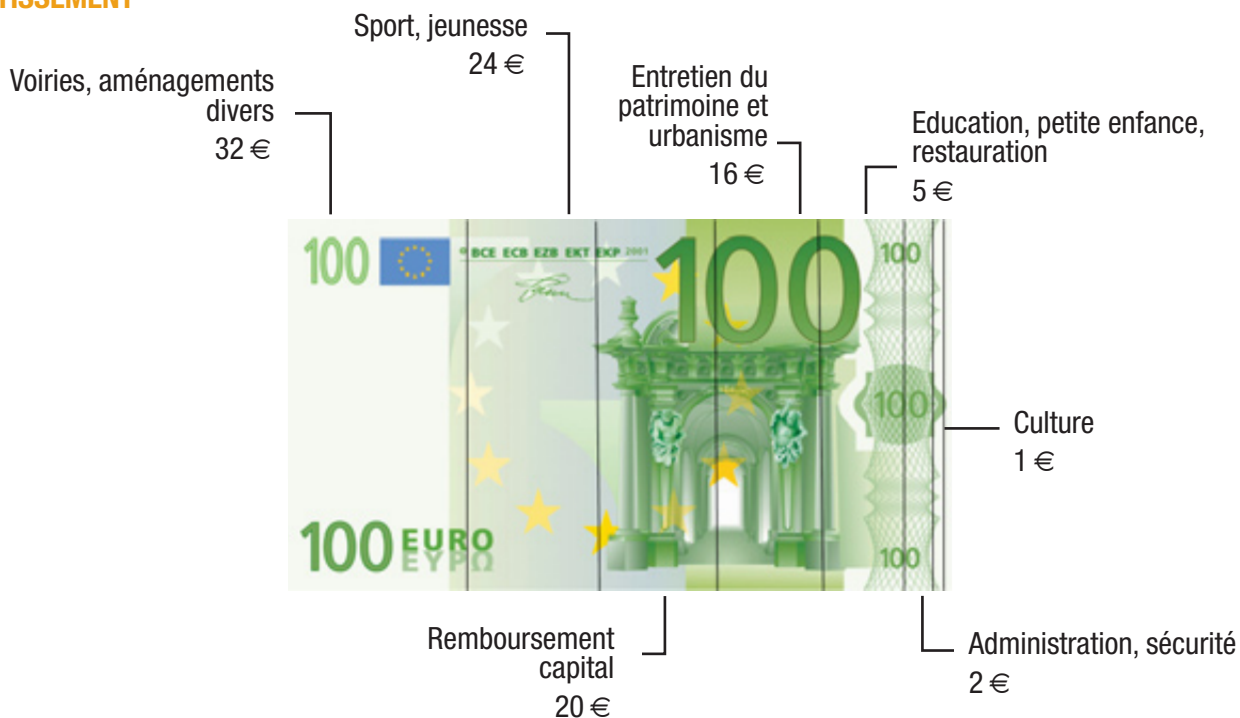
D'autres programmes d'investissements sont en cours comme l'acquisition d'outils informatiques pour les écoles et la mairie, le remplacement, l'entretien et l'amélioration de matériels pour permettre à nos services techniques, centre de loisirs, ou restauration notamment, de travailler dans les meilleures conditions, en toute sécurité et en respectant une politique vertueuse d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Avermes s'engage résolument dans le développement durable au bénéfice de tous.

Que fait la ville avec 100 €?

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Travaux

Parc de la biodiversité



Construction par les services techniques d'une cabane pour les animaux



Une noue (mare) a été creusée

Les marches de l'église ont été restaurées, de nouveaux arbres ont été plantés, de la vigne a été posée et deux ruches installées. Ce parc de la biodiversité sera inauguré le samedi 25 mai 2019 à 11h30.



Halle du marché



Les travaux, débutés en novembre 2018, sont maintenant achevés : la halle qui abrite le marché hebdomadaire avec de nouveaux producteurs a été inaugurée le 6 avril en présence d'un public nombreux.

Les petits jardiniers de la souris verte

Les enfants du multi-accueil ont profité d'une matinée ensoleillée pour désherber leur petit jardin. Ils ont poursuivi leur projet sur le compostage en mettant toutes les mauvaises herbes dans le bac réservé pour les matières sèches. Bientôt, ces petits jardiniers vont pouvoir faire leur première plantation de pommes de terre. Quel plaisir pour eux de gratter dans la terre !

Carnaval de Moulins

15 jeunes de la junior Association ont défilé le 5 avril en nocturne dans les rues de Moulins sur le char de la ville d'Auvernes à l'effigie « STAR WARS » et intégrant le majestueux robot R2D2 ! Remerciements aux bénévoles qui ont participé à la confection des fleurs du char et rendez-vous l'année prochaine !



RAM : des ateliers en 2 groupes !

Depuis janvier, les ateliers proposés aux assistantes maternelles se font en 2 groupes. Le premier participe de 9h à 10h15 et le second de 10h30 à 11h45. Ce nouveau fonctionnement permet des temps d'animations plus adaptés et améliore la communication bienveillante.

Coup de pouce pour le BAFA et le permis de conduire

5 jeunes avermoises membres de la Junior Association ont bénéficié d'une aide du CCAS complétée par une aide de la région au titre du dispositif du Pass' Région et de la CAF pour financer une partie du permis de conduire et/ou du BAFA. Afin d'obtenir ces aides, elles ont effectué des actions bénévoles auprès du CCAS et son partenaire la banque alimentaire de Moulins.

Service civique

Nous recherchons un service civique pour une mission auprès de l'animateur jeunesse, à la salle des jeunes à partir du 1^{er} juin pour une période de 8 mois.

Renseignements auprès de l'animateur Arnaud Martins : 06.17.45.16.76.

Projets interculturels avec les jeunes marocains de M Kam Tolba

Les 17 membres du conseil municipal des jeunes (CMJ), issus des classes de CM1 et de CM2 des écoles d'Auvernes, ainsi que les jeunes de la Junior Association (JA) Squat Jeunes débutent une série de projets en lien avec leurs jeunes homologues marocains de M Kam Tolba dans le but d'un échange interculturel. Le comité de jumelage Avernes-M Kam Tolba a facilité la prise de contact entre les avermoises et les marocains. Les jeunes correspondent grâce à des vidéos. Récemment, les membres du CMJ ont pu parler avec leurs correspondants marocains via un appel vidéo.

L'accomplissement de tels échanges serait qu'une délégation avermoise intergénérationnelle, composée de jeunes de la JA et du CMJ ainsi que des aînés, puisse aller au Maroc. Pour financer une telle aventure, les jeunes qui ne manquent pas d'idées, s'engagent dans de nombreuses manifestations.

En parallèle, le CMJ organisera une exposition avec l'artiste REIDROC sur le thème du Maroc et du développement durable à la Passerelle.

Les jeunes de la JA font appel à vos dons matériels et vestimentaires.

L'objectif est de vendre ces objets lors de la brocante du 1^{er} juin organisée par Avernes Animation à Isléa et sur le marché hebdomadaire. L'argent collecté servira à financer une partie du voyage des jeunes pour le Maroc. Si vous souhaitez donner, merci de contacter le CCAS au 04.70.46.86.48 et 04.70.46.64.65. Une collecte des dons matériels et vestimentaires sera prévue le vendredi 31 mai à votre domicile.

Chèque énergie

En 2019, le chèque énergie sera augmenté de 50 €. Mise en place depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie permet d'acquitter tout ou une partie d'une facture :

- soit une dépense de fourniture d'énergie liée au logement (électricité, gaz, fioul, bois, ...)
- soit une dépense liée à l'amélioration de la qualité environnementale ou de maîtrise de la consommation d'énergie de son logement

Le chèque énergie est ouvert aux ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (une personne constitue 1 unité, la deuxième 0,5 et chaque personne supplémentaire 0,3) est inférieur à 10 700 € (contre 7 700 € auparavant).

Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie entre fin mars et fin avril 2019. Vous n'avez

aucune démarche à réaliser. Attention, le chèque est utilisable jusqu'au 31 mars 2020.

Pour vérifier votre éligibilité et le montant auquel vous pouvez prétendre mais aussi pour utiliser votre chèque en ligne, déclarer la perte ou le vol de votre chèque ou tout simplement vous informer sur ce nouveau dispositif, vous pouvez consulter le site www.chequeenergie.gouv.fr.



Portage des repas du week-end

À partir du 1^{er} juillet 2019, les repas à domicile du samedi, dimanche et jours fériés seront livrés en liaison froide lors d'une unique tournée le samedi matin. Ces repas seront préparés par un traiteur au terme d'une négociation qui a permis de baisser le coût de 2€ par repas. Ils continueront d'être livrés par le service restauration de la commune.



L'été approche, adoptez les bons réflexes en cas de canicule

Le CCAS est attentif aux personnes fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs et vous rappelle qu'il tient à sa disposition un registre. En cas de canicule, ce registre permet de rester en contact avec les personnes inscrites et de mettre en place les moyens appropriés. Pour se faire connaître auprès du CCAS, les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à s'inscrire par le biais d'un formulaire d'inscription. L'inscription peut s'effectuer par la personne directement ou par un tiers. Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Mairie : www.avermes.fr

Pour tout renseignement : contacter le CCAS au 04.70.46.86.48 ou 04.70.46.64.65 ou par mail ccas@mairieavermes.fr

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 96 96 96 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Le Dossier Médical Partagé : la mémoire de votre santé

Trois minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier. Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.



Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site www.dmp.fr,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

Contact conseiller assurance maladie : 0810 331 133

Prévention santé des seniors avermois

Le CCAS d'Avermes envisage la mise en place d'ateliers et de conférences en collaboration avec l'ARSEPT (Association régionale santé emploi et prévention sur les territoires) partenaire des caisses de retraites. (MSA, CAMIEG, CNRACL, l'Assurance Retraite Sécurité Sociale Indépendants).



POUR DÉFINIR LE CHOIX DES CONFÉRENCES OU DES ATELIERS, NOUS VOUS REMERCIONS DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE SUIVANT À RETOURNER À LA MAIRIE D'AVERMES AU PLUS TARD LE 28 JUIN 2019 :

Monsieur Madame Madame et Monsieur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone/Portable :

Courriel :

Cocher les 3 thèmes qui sont les plus intéressants pour vous :

- Le sommeil L'activité physique L'équilibre La nutrition
- La mémoire La sécurité routière Le bon usage du médicament

Sous quelle forme préféreriez-vous aborder ces 3 thèmes :

- Conférence Atelier

Jumelage



Arbre de la Fraternité

Dans le cadre du Jumelage AVERMES- M KAM TOLBA, la municipalité a reçu une délégation de la commune de M' KAM TOLBA, commune du Maroc située dans la province de KHEMISSET et conduite par son maire accompagné d'élus et d'enseignants.

Ce jumelage initié en 2007 et suivi par les comités de jumelage créés à cet effet tant au Maroc qu'en France, repose sur le développement de relations et d'échanges entre les deux communes sur le plan culturel, social et économique. Au-delà de l'enrichissement obtenu par la connaissance de l'autre, le rapprochement fraternel entre les peuples conduit à une culture de paix. En étroite collaboration et en partenariat avec nos homologues marocains, le comité de jumelage AVERMES M KAM TOLBA présidé par André BAUDREZ, a conduit des actions concrètes avec notamment l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène dans 10 écoles rurales en permettant l'accès à l'eau potable par la réalisation de sanitaires et de fontaines extérieures. Ces actions ont nettement augmenté le taux de scolarisation, en particulier celui des filles.

Cette rencontre fut l'occasion pour Monsieur le Maire de remercier M KAM TOLBA pour les échanges culturels entre nos deux communes, ainsi que pour le respect du partenariat dans les actions conduites et enfin, de formuler des vœux de réussite pour les projets entre la Junior Association d'Avermes et la maison des jeunes de M'KAM TOLBA. La délégation marocaine et les Avermois ont travaillé à la poursuite des projets en cours et participé à

des échanges avec nos services et avec les enseignants de l'école Jean MOULIN. Intéressés par l'apprentissage ils ont visité IFI03 et ensuite, ils se sont rendus au SICTOM Nord Allier, accompagnés du comité de jumelage.

La commune d'Avermes a profité de leur présence pour inaugurer l'esplanade du jumelage située au cœur de la ZAC Cœur de ville et pour planter symboliquement l'arbre de la fraternité (*Ginkgo biloba*) dans le parc de la mairie lors du lancement du marché des nouveaux producteurs.

Plaquette de l'esplanade



Un marché hebdomadaire « nouveaux producteurs » dans la halle et sur l'esplanade du Jumelage au centre bourg d'Avermes

La commune d'Avermes souhaite développer le commerce de proximité et une dynamique de consommation locale

Lancement du marché

De plus en plus de personnes souhaitent consommer autrement. Une réelle dynamique est en cours. Cela se traduit par une hausse des ventes de produits bio et équitables, par la progression des énergies renouvelables, par l'attachement au local et du « fabriqué en France » selon le rapport 2017 « Les chiffres de la Consommation responsable ».

La commune d'Avermes souhaite développer le commerce de proximité et une dynamique de consommation locale. Elle s'attache également à préserver le lien intergénérationnel, la biodiversité et à valoriser les producteurs locaux, les commerçants,

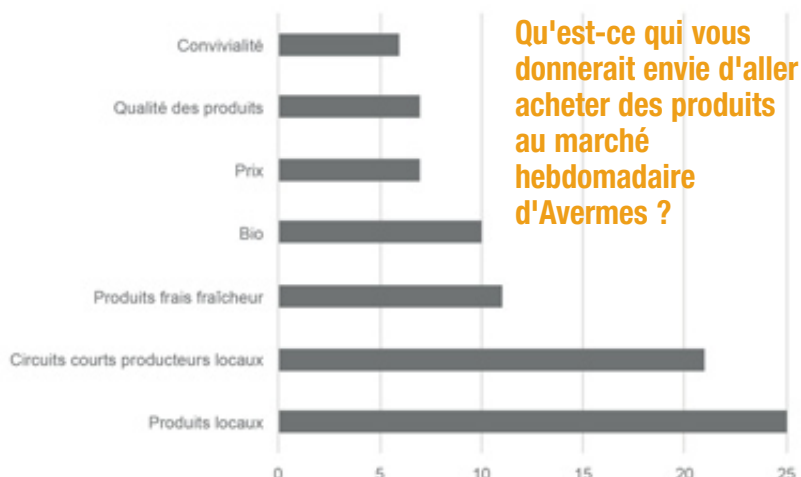
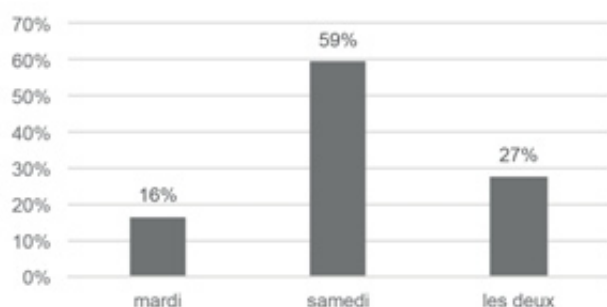


artisans et services, les associations et les habitants.

Dans cette dynamique, les élus ont validé de nombreux projets en cours : maison de l'autonomie visant à accueillir des personnes âgées, une maison de santé labellisée, une maison citoyenne, un parc de la biodiversité, 180 logements dans le centre bourg dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Cœur de Ville ainsi que la création d'une halle et d'une esplanade pour accueillir des marchés et des animations.

Afin de s'appuyer sur les habitants, la commune d'Avermes a diffusé un questionnaire début 2019. En voici un retour :

Selon vous, quel serait le jour le plus approprié pour un marché le matin de 9h à 13h?



Maraîchage bio œufs

Léa fée des plantes
Mme REVERCHON Léa

Primeur

M.EMELIN Jean-Luc

Fruits et jus bio

Domaine de Franchesse
M.MOREAU Antoine

Boucher

M.VENIAT Laurent

Porc et volaille

La ferme aux produits d'Antan
M.BOUTOT Jérôme

Fromages brebis et vache Bio

Ferme du Creuset M.JORAND
Christian

Fromages chèvre

M. LOQUET

Veau bio

Mme MALLARD Clarisse

Saucisson

Lezarômes du saucisson d'Auvergne :
Mme BATIKHY Nadia

Miel

La miellerie du Pays Charolais
M. LUCAS BARDOT Alexandre

Œufs

Mme SENOTIER

Vêtements

RATATAM ATTITUDE Mme BLONDEAU
Rachelle (pendant l'été).

Produits de saison, fraises, framboises, troc de plants...

Lors du marché hebdomadaire chaque samedi de 9h à 13h, un emplacement est réservé aux associations pour leur donner la possibilité de communiquer sur leurs manifestations et leurs activités. Les associations intéressées doivent prendre contact deux semaines maximum avant le samedi de leur choix auprès du service Vie Associative au 04.70.46.55.03. À partir de juin et jusqu'à la fin de l'automne, un troc de plants aura lieu tous les premiers samedis du mois.

Inauguration halle du marché



La halle, conçue comme un élément architectural fort par le cabinet M² dirigé par Frédéric CHALMIN, est parfaitement intégrée dans le parc de la mairie. Outre le marché hebdomadaire qui a lieu chaque samedi matin de 9h à 13h, elle accueillera de nombreuses manifestations telles que des trocs de plants, des concerts d'été, des animations et expositions.

Elle a été cofinancée à 80% par des fonds européens au titre du LEADER et par l'État au titre du fonds de soutien à l'Investissement public local et à 20% par l'autofinancement communal.

Lors de son inauguration le samedi 6 avril pour l'ouverture du 1^{er} marché hebdomadaire regroupant 12 producteurs locaux, un public nombreux a répondu présent à la satisfaction tant de la municipalité que des producteurs. La Lyre Avermoise a animé cette matinée en offrant un extrait de son répertoire musical lors de cet événement festif. Un vin d'honneur a clôturé cette inauguration et a permis au public de découvrir et de savourer certains produits locaux des exposants.

Nous espérons vous revoir nombreux chaque samedi matin sur ce marché des producteurs ainsi que sous la Halle pour les différentes manifestations à venir !



Du 31 mai au 2 juin Fête patronale



La fête patronale, organisée par « Avermes Animation » débutera le vendredi 31 mai par la retraite aux flambeaux sous les notes musicales de la Lyre Avermoise. Le samedi 1^{er} juin, la brocante s'installera aux abords d'Isléa à partir de 7h, cette journée sera clôturée par un grand feu d'artifice à 22h30. Le dimanche 2 juin, le départ de la course organisée par la ROMYA sera donné à 15h. Durant ces trois jours, la fête foraine et ses divers stands réjouiront petits et grands.

17/05 Soirée barbecue à Pré-Bercy

La municipalité organise en collaboration avec la CNL du Pré-Bercy un barbecue réservé aux résidents de Pré-Bercy le vendredi 17 mai à partir de 19 h. L'apéritif et les grillades sont offerts par la municipalité. Chacun est invité à apporter le plat de son choix pour le partager avec ses voisins de table. Les boissons sont en vente au Bar le Bercy.



15/06 Fête des quartiers

Le samedi 15 juin, la municipalité propose comme chaque année dans les quartiers qui le souhaitent, une animation musicale qui sera assurée par le Happy Brass Band. Pour toute information, contactez le service vie associative de la mairie au 04.70.46.86.59.

28/06 Marché des Producteurs de Pays

Comme chaque année le grand rendez-vous gourmand de l'été vous attend. Le Marché des Producteurs de Pays, se tiendra le vendredi 28 juin, sous la halle et l'esplanade du marché de 18h à minuit. Des produits locaux fermiers vous seront proposés avec possibilité de les déguster sur place. Des tables et des bancs seront installés. L'école de la Lyre Avermoise animera une partie de cette soirée festive et conviviale.



24/08 Concours du cheval de trait

Le Syndicat du Cheval de Trait Bourbonnais organisera en partenariat avec la commune d'Avermes, le samedi 24 août 2019 de 9h à 18h la 3^e édition du concours départemental de l'Allier modèle et allure de chevaux de trait. La manifestation se tiendra sur le site de verdure d'Isléa. Plus de 80 chevaux de différentes races seront présentés. Vous aurez la possibilité de vous promener en calèche, de déjeuner sur place en réservant vos plateaux à la buvette.



08/09 Fête des associations

La journée des Associations en Folie se déroulera le dimanche 8 septembre sur le site d'Isléa. A 12h, la municipalité offrira un apéritif. Puis, vous êtes tous invités à participer à un pique-nique tiré du sac. De 14h à 18h, les associations vous proposeront de nombreuses démonstrations et animations sur le podium installé dans le parc de verdure. Vous aurez la possibilité de vous informer, vous inscrire ou vous initier à une activité sur chaque stand. Buvette tout au long de l'après-midi.

Sortir à Avermes, mai à septembre 2019

MAI			
Vendredi 17 mai à 19h	Barbecue	Pré-Bercy	Municipalité
Mardi 21 au Dimanche 26 mai Conférences à 20h30	28 ^e Journées nature « La biodiversité »	Isléa	Municipalité et AVCA
Samedi 25 mai de 9h à 13h	Marché à l'occasion des journées nature	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Samedi 25 mai à 11h30	Inauguration du parc	Parc de la biodiversité	Municipalité et AVCA
Vendredi 31 mai à 21h30	Fête patronale Retraite aux flambeaux	Isléa	Avermes Animation
Vendredi 31 mai à 18h	Concours de pétanque en doublette	Stade des Isles	SCA Football
JUIN			
Samedi 1 ^{er} juin 9h/13h	Marché dédié au zéro déchet (réparation, réemploi)	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Samedi 1 ^{er} juin - 18h	Pétanque	Pré-Bercy	Amicale des locataires du Pré-Bercy
Samedi 1 ^{er} juin - 7h/18h	Fête patronale : brocante	Parking Isléa	Avermes Animations
Samedi 1 ^{er} juin - 22h30	Grand feu d'artifice	Isléa	Avermes Animations
Dimanche 2 juin - 15h	Course cycliste	Circuit sur Avermes	Avermes Animations
Dimanche 2 juin - 9h	Tournoi des jeunes U11/U13	Stade des Isles	SCA Football
Samedi 8 juin de 9h à 13h	Marché à l'occasion du marathon des Isles	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Dimanche 9 juin à 8h	Marathon des Isles	Isléa	EAMYA
Lundi 10 juin à 8h	Brocante	Place Claude Wormser	Amicale Laïque d'Avermes
Samedi 15 juin à 9h30	Assemblée générale	Club house stade des Isles	SCA Football
Samedi 15 juin de 16h à 20h	Fête des quartiers	Quartiers d'Avermes	Municipalité
Du mardi 18 au samedi 22 juin	Les Demoiselles de Bourbon : Tournoi féminin pré-nationale 16 ans et moins	Court de tennis Stade des Isles	SCA Tennis Comité départemental de l'Allier
Samedi 22 juin de 9h à 13h	Marché à l'occasion du tournoi des demoiselles de bourbon	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Du 20 juin au 21 septembre	Exposition section verrerie du lycée Jean Monnet	La Passerelle	Municipalité
Du 20 juin au 21 septembre	Exposition Les enfants des ateliers	La Passerelle	Municipalité
Vendredi 28 juin de 18h à minuit	Marché des Producteurs de Pays	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Samedi 29 juin à 17h30	Fête des écoles	Ecole François Reveret	Amicale Laïque d'Avermes
JUILLET			
Mardi 2 juillet à 21h	Théâtre « Le Barbier de Séville »	Théâtre de verdure Isléa	Compagnie « Osons Molière ! »
Du 5 au 7 juillet	Stage de musique - Concert 15h le 7 juillet	Isléa	Lyre Avermoise
10 Juillet	Passeurs d'image - Projection film en plein air « Cro Man »	Isléa	Municipalité et Communauté d'agglomération
AOÛT			
Samedi 17 août - 8h	Doublette Départementale 26 ^e challenge René Charette	Boulodrome de « Pince-cul »	Pétanque Avermoise
Samedi 17 août au dimanche 1 ^{er} septembre	38 ^e Tournoi officiel du club jeunes et adultes	Court de tennis Stade des Isles	SCA Tennis
Samedi 24 août de 9h à 13h	Marché à l'occasion du concours de cheval de trait	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Samedi 24 août de 9h à 18h	Concours départemental du cheval de trait	Parc de verdure Isléa	Syndicat du cheval de trait
SEPTEMBRE			
Lundi 2 septembre - 14h30	Assemblée Générale	Isléa	La retraite sportive
Vendredi 6 septembre à 20h30	Ouverture de la saison culturelle 2019/2020	Isléa	Municipalité
Samedi 7 septembre de 9h à 13h	Marché à l'occasion de la fête des associations	Halle du marché et esplanade du jumelage	Municipalité
Dimanche 8 septembre de 11h30 à 18h	Fêtes des associations	Isléa	Municipalité
Sam. 14 sept. de 10h à 22h30 et Dim. 15 sept. de 10h à 17h	Journées du patrimoine	Isléa	AVCA patrimoine
Dimanche 15 septembre - 8h	Brocante	Parking de Pré-Bercy	Amicale des locataires du Pré-Bercy
Mercredi 18 septembre - 18h30	Réunion annuelle avec les associations	Isléa	Municipalité
Vendredi 20 septembre- 18h	Assemblée générale	Isléa salles annexes	Amicale Laïque cyclo-vtt
Vendredi 27 septembre - 13h30	Concours de belote	Isléa	UNRPA

Le jeudi 21 mars 2019, la remise du Label Terre Saine s'est déroulée à Paris en présence du ministre de la Transition écologique et solidaire François De Rugy. Avermes fait partie des 108 communes sur le territoire national (dont 32 en Auvergne Rhône Alpes) labellisées en 2019 ! Ce label valorise l'action des collectivités territoriales (communes et EPCI) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et atteignent le zéro pesticide dans l'entretien des espaces publics. À travers cette récompense, ce sont les efforts que la commune mène depuis de nombreuses années en faveur du respect de l'environnement qui sont salués.

Le développement durable à Avermes

Un engagement à tous les niveaux



Jean-Michel Zammite, conseiller municipal délégué à l'environnement.

Des espaces publics entretenus sans produit polluant

Depuis 2016, la ville d'Avermes a diminué progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Elle a signé de nombreuses chartes d'entretien de ses espaces publics avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre



les Organismes Nuisibles) et obtenu le plus haut label : « Terre Saine » (voir ci-dessus) garantissant qu'aucun traitement chimique n'est employé sur la commune. Le service espace vert a dû revoir en profondeur ses pratiques afin d'offrir aux avermois des espaces à la fois naturels et entretenus. Avec l'arrivée du printemps, les adventices (les « mauvaises herbes ») peuvent rapidement devenir envahissantes. Afin de limiter leur propagation, les services techniques sont dotés d'une machine à désherber écologique (acquis en partenariat avec la ville de Trévol), utilisée en complément du désherbage manuel. En appoint du désherbage mécanique, laborieux et coûteux en temps, la commune a adopté une solution avec l'engazonnement des surfaces sablées de certains trottoirs. Cette action vise à enherber ces surfaces par un semis de gazon à pousse lente, nécessitant peu de tontes. Cette pratique d'engazonnement apporte des bénéfices en

Remise du label Terre Saine à la commune d'Avermes





Le parc de la biodiversité, inauguration le 25 mai 2019 11h30

Chiffres clés :

L'équipe municipale intervient sur **46 hectares d'espaces verts**. Les espaces verts représentent environ **3% de la surface totale de 1 560 hectares du territoire communal soit 110m²/habitant**. Le fleurissement représente environ **4400 plantes à massifs (annuelles et vivaces)**. **230 arbres d'alignement et 1500 arbres (parcs et divers) ornent nos espaces publics**.

termes de coût comparé à une politique d'élimination systématique des mauvaises herbes, même isolées. Par ailleurs, laisser plus de place au végétal en milieu urbain permet un indéniable gain en qualité de vie ! La municipalité sélectionne des fleurs et arbustes pérennes pour ses plantations. Elle privilégie les essences locales moins consommatrices en eau et réduit le nombre de jardinières. Enfin, la multiplication des paillages végétaux réduit le développement des mauvaises herbes et les interventions des agents des espaces verts. La commune encourage les avermois eux-mêmes à ne plus utiliser des pesticides et autres produits phytopharmaceutiques dans leurs jardins à travers des opérations de communication comme **"Ensemble, réduisons les pesticides ! Ma commune s'engage... Moi aussi"** ou encore par l'animation de stands lors des marchés saisonniers où les méthodes alternatives sont présentées.



En 2019, la ville s'est inscrite dans le projet « Une planète pour tous », initié par le conférencier et réalisateur Gaël Derive. L'objectif est triple : valoriser la transition verte de chaque territoire, éduquer tous les citoyens des territoires (enfants, professionnels, agents) et soutenir les enseignants des établissements scolaires pour les aider à accélérer l'éducation au défi climatique et humain planétaire.

Label 2 fleurs maintenu en 2019

Depuis 60 ans, le Label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au

végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. La ville met à disposition des avermois des espaces fleuris soignés et diversifiés. Après visite du jury départemental au cours de l'été 2018, le « label 2 fleurs » de la commune a été confirmé et démontre l'engagement de la ville d'Avermes dans cette démarche volontaire de valorisation de ses espaces publics, à la fois lieux de respiration, lieux de vie, lieux de rencontre. Chacun à ses spécificités : site naturel pour Chavennes, parc arboré et parcours de santé pour le parc de la rigolée, parc de la mairie pour les animations et marchés, et un parc jardin de la biodiversité en cœur de ville.

Des espaces naturels valorisés

Dans le cadre du contrat territorial pour une gestion durable du val d'Allier alluvial, Moulins Communauté est maître d'ouvrage des actions de restauration et d'aménagement du site de Chavennes. Les travaux prévus sur 5 ans ont débuté en 2015 et bénéficient des concours financiers de l'Europe, du Département de l'Allier et de l'Agence de l'eau. La LPO, partenaire de cette action, a réalisé des travaux de débroussaillage et d'élagage et a dressé un inventaire précis des espèces se trouvant sur ce site, oiseaux, libellules, amphibiens qu'il convient de protéger. La commune apporte son soutien majeur à la réhabilitation de ce site naturel mis en valeur par des sentiers de randonnées balisés et des panneaux de découverte pour le public.

Les jeunes avermois sensibilisés

L'action pour l'environnement ne saurait être efficace sans une sensibilisation et une participation des plus jeunes. La commune favorise toutes les actions menées en partenariat avec les écoles d'Avermes afin que les enfants se responsabilisent et agissent pour l'environnement. Ainsi, l'école primaire François Reveret a été reconnue comme école en démarche de développement durable par le Ministère de l'Éducation et a reçu le label E3D. Dans les deux groupes scolaires, les projets et réalisations en faveur du développement durable sont nombreux : hôtel à insectes, composteurs, jardins... La restauration scolaire est partie prenante de ces démarches : après le repas, les enfants trient leurs déchets, séparant les compostables et les organiques qui sont eux réutilisés dans un chenil. Soucieuse de faire vivre l'économie locale et de favoriser les circuits courts qui réduisent l'empreinte carbone, la commune s'approvisionne par ailleurs en priorité chez les producteurs locaux.

Journées Nature 2019 : La biodiversité du 21 au 26 mai Organisation AVCA et Isléa Saison Culturelle

Les 28^{es} Journées Nature aborderont cette année la biodiversité. À travers conférences, expositions et animations ouvertes à toute la famille, venez :

- Mardi 21 : **faire le point sur vos connaissances** biodiversité grâce à la conférence interactive animée par Biosphère (film et images pour apprendre et rêver),
- Mercredi 22 : **comprendre** le rôle et la place **des oiseaux** de nos forêts dans la biodiversité grâce à Bernard FROCHET, président de Bourgogne Franche Comté Nature,
- Jeudi 23 : **échanger** avec Laurent PALKA, Maître de conférence au Muséum d'Histoire Naturelle lors de sa conférence sur la **micro biodiversité**,
- Vendredi 24 : **écouter** un membre du Conservatoire des Espaces Naturels, vous parler « Biodiversité bourbonnaise, zoom sur le Val d'Allier ». Il vous emmènera sur le terrain samedi pour **une balade commentée** en famille (inscription conseillée).
- Samedi 25 : **comprendre** avec l'Association Symbiose Allier comment évaluer, et connaître la biodiversité de **vos jardins**,
- Dimanche 26 après-midi **sortir en famille** :
 - participer au **troc aux plantes**,
 - rencontrer les Croqueurs de Pommes,
 - mieux connaître ânes et volailles bourbonnais,
- Toute la semaine et le week-end **visiter** les expositions (Yann Arthus Bertrand, GEN) comme « Tous vivants, tous différents » créée par l'Espace des Sciences de Rennes dont l'interactivité vous permettra d'apprendre tout en vous amusant.

28^{ES} JOURNÉES NATURE
Isléa - Avermes LA BIODIVERSITÉ

**DU 21 AU
26 MAI 2019**
animations, expositions, conférences



Organisation AVCA et Isléa saison culturelle
<http://journature.free.fr>
Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65



Programme complet : <http://journature.free.fr>
renseignements Isléa saison culturelle
04.70.34.23.65

Tournoi des D'moiselles de Bourbon

Le tournoi « Les D'moiselles de Bourbon » organisé par le comité départemental de l'Allier et le SCA TENNIS se déroulera du 20 au 22 juin 2019 avec des phases qualificatives les 18 et 19 juin. Alice TUBELLO, jeune Clermontoise de 18 ans, championne de France 2018 sera la marraine de cette 17^{ème} édition. Cette année, les meilleures espoirs Françaises de la catégorie 16 ans et moins seront présentes. Ces jeunes joueuses venues de toute la France vous permettront d'assister à des rencontres de très haut niveau. Venez nombreux autour des courts pour profiter de cet évènement tennistique qui sait allier le sport et la convivialité ! (Accès gratuit).



Alice Tubello, championne de France 2018, marraine du tournoi

Wifi gratuit à la médiathèque

Depuis janvier 2019, votre médiathèque La Passerelle vous propose de nouveaux services gratuits au sein de ses locaux. La connexion de vos appareils en wifi est maintenant possible. Vous pouvez ainsi travailler ou lire vos messages sur vos tablettes, smartphones et/ou ordinateurs portables. Cette connexion au Wifi de la médiathèque vous ouvre également un accès à l'application PressReader qui offre en téléchargement plus de 7.000 journaux et magazines nationaux et internationaux (près de 100 pays et 60 langues sont représentés). Il vous suffit de venir à la médiathèque avec votre tablette ou votre téléphone, de faire votre choix et de charger l'édition qui vous intéresse. Dès lors, les titres sont disponibles hors connexion. Il vous est aussi possible de télécharger d'autres contenus pendant 6 jours quel que soit le lieu où vous vous trouvez (ensuite, il faut revenir à la médiathèque pour bénéficier d'un nouveau droit de connexion gratuit). En outre, un mode lecture audio en synthèse vocale est disponible afin d'écouter vos articles préférés.

SICTOM : des consignes de tri étendues

Dès la fin avril, 100% des emballages pourront être déposés en vrac, dans vos sacs jaunes ou colonnes à bandeau jaune : papiers, cartons, et emballages en plastique, métal. Les petits emballages en acier et en aluminium tels que les capsules de café métalliques, les couvercles, bouchons seront aussi les bienvenus. Attention ! les verres, pots, bocaux et bouteilles sont à déposer uniquement dans la colonne à bandeau vert spécifique !



Brèves

LABEL VILLE PRUDENTE



Jean-Luc Albouy, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme

Fin 2018, la commune a obtenu le label « ville prudente » de niveau trois, remis par l'association Prévention routière et démontrant l'engagement de la commune en la matière.

FR3 Auvergne a réalisé un reportage sur les nombreux aménagements qui améliorent la sécurité des usagers à Avermes comme les pistes cyclables, les zones 30 et les plateaux traversants.

UN AVERMOIS CENTENAIRE !



M. Egreon Valmir a été reçu en mairie afin de lui souhaiter un bon centenaire. Cet homme, né le 13 mars 1919 en Charente, tour à tour serrurier, marin, gendarme, s'installe au quartier Taguin dans les années 50. Père de trois enfants, il habite avec sa femme au baticoop d'Avermes depuis 1970. Les services rendus par M. Egreon à la France ont été récompensés par des médailles militaires, dont celle de la reconnaissance de la nation. Le CCAS a remis un présent à cet homme, dont la simplicité et la vivacité semblent être le secret de jeunesse.

DÉJECTIONS CANINES

La propreté des trottoirs et des lieux publics est l'affaire de chacun. Les propriétaires de chiens sont rappelés au civisme le plus élémentaire par le ramassage des déjections de leurs animaux !

LE 26 MAI, TOUS AUX URNES POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En votant aux élections européennes, vous avez votre mot à dire sur la direction que prendra l'Union européenne pour les 5 prochaines années dans des domaines clés tels que le commerce international, la sécurité, la protection des consommateurs ou encore la lutte contre le changement climatique.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Dans le cadre du grand débat national, une réunion a eu lieu dans la salle des fêtes le 11 mars sur la thématique : fiscalité et dépenses publiques. La municipalité remercie les participants pour leurs échanges constructifs. Le compte rendu est disponible sur granddebat.fr et sur le site de la commune. En parallèle, les cahiers de doléances laissés à disposition des avermois en mairie jusqu'au 15 mars ont été scannés et envoyés en préfecture.

AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE S'IMPOSE EN :

- Réduisant la pollution sonore en réalisant les travaux les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h, et en arrêtant les fontaines extérieures qui peuvent devenir insupportables par leur « ronronnement » et qui sont consommatrices d'électricité.
- Taillant les haies et les arbres en bordure de la voie publique ou privée de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public, la visibilité, le passage des piétons et à éviter d'endommager les câbles EDF et Télécom.

Tribune des groupes

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Triste période

L'horizon est sombre. Le mouvement des gilets jaunes s'enlise. Ce beau mouvement, initialement sincère a été récupéré par des extrémistes qui n'ont comme objectif que de défier les forces de l'ordre et de casser. Le président de la République semble englué dans ses contradictions et sa communication tous azimuts. Alors que les élections européennes se profilent que pouvons-nous en effet retenir de son action ? Un accord minimal sur les travailleurs détachés, un micro budget de l'Union européenne, l'échec de la fusion Alstom Siemens, une sortie du glyphosate renvoyée à cinq ans...

Comme à l'accoutumée, le Président a l'art du double langage. Sur les traités commerciaux qu'il approuve, il évoque aujourd'hui la nécessaire souveraineté de l'UE et, « dans le même temps », impose des accords de libre-échange avec le Mercosur, le Japon ou le Canada. Quid de la protection des Européens contre le dumping social, environnemental et de notre souveraineté alimentaire ?

Comment Emmanuel Macron peut-il prétendre avec crédibilité faire en Europe ce qu'il défait en France ? Sur le bouclier social, il ne cesse

d'affaiblir les protections, il démantèle les droits des travailleurs et s'est opposé au niveau européen au montant d'indemnisation garanti des congés paternités, parentaux et pour aidants. Sur le Pouvoir d'achat, il refuse d'augmenter le SMIC, ne s'attaque pas aux rémunérations excessives et supprime l'ISF. Il parle encore de défendre nos libertés et fait voter la loi anti-casseurs qui porte atteinte aux libertés publiques comme le droit de manifester.

Par ailleurs, il y a toutes les impasses, inquiétantes, d'Emmanuel Macron : rien ou si peu sur la justice fiscale, rien sur la démocratisation des institutions, rien non plus sur l'investissement pour le climat, rien sur l'austérité et les 3 %, etc.

Il ne suffit pas de mots empruntés parfois aux progressistes pour être progressiste. Les actes du président Macron sont à rebours de ses belles paroles. Ce dont nous avons besoin ce n'est pas d'une nouvelle illusion libérale, mais d'un nouveau contrat social, environnemental et démocratique. Notre modèle national est fondé sur l'égalité des chances, la solidarité et la répartition de la richesse, il faut l'adapter et non le démanteler.

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Notre groupe a dénoncé à maintes reprises l'installation pernicieuse de la précarité et de la pauvreté dans notre société. Lors du Conseil municipal du 4 avril, nous avons voté une motion de soutien à l'aide alimentaire européenne. Il en ressort des chiffres effarants : 1 européen sur 4 connaît la pauvreté dont 34 millions vivent une situation de pauvreté matérielle sévère ; 16 millions d'européens et 5,5 millions de français connaîtraient la faim dont 20 % renoncent à se soigner, 3 millions sacrifient leur hygiène, sans parler des 15 millions de mal logés ou des 7 millions de précaires énergétiques.

Les politiques européennes depuis Maastricht axées sur la rigueur budgétaire, la rentabilité (compétitivité) et la flexibilité institutionnalisée sont responsables de cette situation.

Il faut être aveugle pour ne pas décrypter les récents et nombreux mouvements sociaux dont celui des gilets jaunes.

La réponse du gouvernement ne peut nous satisfaire, malgré quelques miettes, avec des lois restrictives sur la

marchandisation du logement, sur le travail, les libertés, et surtout un cap libéral conservé menaçant les Services publics, les retraites, la Santé, l'Enseignement.

Du grand débat nous n'attendons pas grand-chose : la ligne est tracée, avec 120000 suppressions d'emplois de fonctionnaires, une réforme des retraites en trompe l'œil qui de fait diminuera les droits et pensions de façon considérable, des pans entiers de Services publics privatisés saucissonnés et à deux vitesses...

Le tableau reste sombre, mais l'espoir de rétablir une situation plus conforme aux aspirations des français passe par une augmentation importante des revenus, la maîtrise de l'Energie, des Transports, une TVA nulle sur les produits de consommation courante, l'accès aux Services publics en zone rurale, un aménagement du territoire concerté, une agriculture maîtrisée...

La liste est longue, mais les exigences sont bien présentes. Vivre mieux appelle des solutions fortes, rapides, efficaces. Tout est possible, l'Histoire est pleine d'exemples.

GROUPE UNION DE LA DROITE - VIVONS AVERMES

La France connaît depuis plus de six mois des manifestations sans précédent liées au mouvement des gilets jaunes. Des débordements et exactions se produisent chaque samedi, démontrant l'impuissance du Gouvernement, malgré sa loi anti-casseur.

Les pistes envisagées par Emmanuel Macron, après trois mois de grand débat, seront-elles suffisantes ?

Remplacement de l'ENA par un établissement plus ouvert ; suppression des avantages des anciens Présidents de la République, Premiers ministres et ministres ; prise en compte du vote blanc ; diminution du nombre de parlementaires ; introduction d'une dose de proportionnelle ; déclenchement d'un référendum participatif facilité ; création des conseillers territoriaux ; plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu ; alourdissement de l'impôt sur la fortune immobilière pour les gros patrimoines ; indexation des petites retraites sur l'inflation ; création d'une banque européenne pour le climat pour financer la transition écologique.

A notre niveau d'élus municipaux, nous travaillons pour l'avenir de notre territoire, pour qu'il soit un lieu d'épanouissement personnel et professionnel.

C'est pour cela que nous avons voté pour la construction de la nouvelle Halle pour accueillir le marché hebdomadaire des nouveaux producteurs et de nombreuses manifestations tout au long de l'année ; les différents aménagements pour rendre AVERMES plus sûre pour les automobilistes, cyclistes et piétons ; la suppression des produits phytosanitaires ; la réduction de la pollution lumineuse ; l'aménagement des parcs de la commune ; les subventions aux associations avermoises qui par leurs actions renforcent les liens entre AVERMOIS et au-delà entre habitants du bassin Moulinois.

Notre rôle d'élus d'opposition n'est pas évident. Sur certains sujets, Com d'Agglo et mutualisation par exemple, c'est un peu plus compliqués, mais nous échangeons toujours dans un respect mutuel.

Notre groupe, vos élus participent à cette construction de tous les jours avec conviction et ferveur.

28^{ES} JOURNÉES NATURE

Isléa - Avermes LA BIODIVERSITÉ

DU 21 AU 26 MAI 2019

animations, expositions, conférences

